
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 25 février 2015 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller associé
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE15 0313

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 février 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE15 0314

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 4 février 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE15 0315

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser les représentants de la Ville de Montréal à participer aux audiences publiques de l'Office national de l'énergie (ONÉ), en tant qu'intervenants, relativement au projet Énergie-Est de TransCanada.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1154784005

CE15 0316

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la fourniture et l'installation de 8 routeurs de 10 Gbps nécessaires à la transmission des images des caméras d'observation routière au CGMU.(un à chacun des 7 nœuds de l'anneau principal de fibre optique et un autre au CGMU).

Adopté à l'unanimité.

20.001 1145897021

CE15 0317

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder à Cubex ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation d'une boîte à asphalte isolée et chauffante sur un châssis de camion fourni par la Ville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 165 449,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-14007 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur ;

- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1154922001

CE15 0318

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir les services professionnels requis pour la réalisation d'une étude sur les différentes hypothèses quant aux paramètres financiers liés à la réalisation d'un ou plusieurs projets pilotes pour familles dans le secteur Griffintown, pour une somme maximale de 81 373,56 \$ incluant les taxes, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 14-13831 et selon les termes et conditions stipulés dans le projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1153227001

CE15 0319

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à Esplanade Montréal pour les travaux d'aménagement nécessaires à l'implantation d'un espace de travail collaboratif dédié à l'innovation sociale dans le cadre de l'entente avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1156352001

CE15 0320

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 25 500 \$ aux organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour l'organisation et la promotion de deux événements en mode à Montréal, dans le cadre de l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal :

Organisme	Montant recommandé	Projet	Soutien financier prorata au projet global
Fondation Téléo	6 500 \$	Exposition Téléo	3,8 %
Mode Avant-Première	19 000 \$	Fashion Preview	36 %

- 2 - d'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel; cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale

Adopté à l'unanimité.

20.005 1153931002

CE15 0321

Il est

RÉSOLU :

que la Ville de Montréal donne instruction, conformément à l'article 44 du *Règlement sur le financement des régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire*, aux comités de retraite des régimes ci-dessous mentionnés, d'éliminer, et ainsi consolider, les mensualités relatives aux déficits techniques déterminés lors des évaluations actuarielles complètes effectuées entre 2002 et 2005 (à l'exception des mensualités relatives à des déficits techniques des régimes des villes fusionnées et non reconstituées qui doivent être maintenues) :

- Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal;
- Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal;
- Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Montréal;
- Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1144630001

CE15 0322

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 9 034,93 \$ relative au déplacement de MM. Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine et président sortant de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard, Maurice Cohen, conseiller d'arrondissement de Saint-Laurent et de Mme Marie-Ève Brunet, conseillère d'arrondissement de Verdun, afin d'assister aux réunions du conseil d'administration de la FCM qui se tiendront du 4 au 7 mars 2015, à Burnaby (Colombie-Britannique);
- 2 - d'accorder des avances de fonds de 2 314,35 \$ à M. Michel Bissonnet, de 2 436,54 \$ à Mme Marie-Ève Brunet, de 2 302,15 \$ à M. Maurice Cohen et de 1 981,89 \$ à M. Claude Dauphin;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1154784004

CE15 0323

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 235,67 \$ relative au déplacement, les 28 et 29 janvier 2015, à Québec, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, dans le cadre du Déjeuner des chefs d'entreprise du Carnaval de Québec;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1150843002

CE15 0324

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense estimée à 4 418,57 \$ relative au déplacement de M. Russell Copeman, membre du comité exécutif, du 8 au 15 mars 2015, afin de se joindre à une délégation économique de Montréal dans le cadre du Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM), à Cannes (France), et de participer à un événement de la Délégation générale du Québec à Paris (France);
- 2 - d'accorder une avance de fonds au montant de 3 000 \$;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1154310001

CE15 0325

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 176 700 \$, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Service des ressources humaines pour la création d'un poste de directeur - soutien-conseil à la gestion au Service des ressources humaines ;
- 2 - d'autoriser l'ajustement de 176 700 \$ à la base budgétaire du Service des ressources humaines pour les années 2016 et subséquentes.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1154262001

CE15 0326

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'entente mettant fin au litige relatif aux valeurs foncières et aux paiements versés en remplacement d'impôt opposant la Société immobilière du Canada Ltée à la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1154309001

Levée de la séance à 10 h 25

70.001

Les résolutions CE15 0313 à CE15 0326 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville